



Consultation publique

Projet de règlement P-04-047-159

Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal afin d'y intégrer le programme particulier d'urbanisme du Quartier des gares

Le conseil municipal a adopté, lors de son assemblée du 27 avril 2015, le projet de règlement P-04-047-159 intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) afin d'y intégrer le programme particulier d'urbanisme du Quartier des gares ».

L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation sur ce projet de règlement et rend accessible la documentation pertinente.

OBJET DE LA CONSULTATION

Le projet de règlement P-04-047-159 prévoit l'ajout dans la partie IV du Plan intitulée « Les programmes particuliers d'urbanisme » d'un document intitulé « Programme particulier d'urbanisme du Quartier des gares ». Le règlement modifie aussi la carte « Les limites de hauteur/Arrondissement de Ville-Marie » afin d'étendre le secteur de hauteur de 210 m à un secteur situé au sud de la rue Saint-Antoine, entre les rues Saint-Félix et Peel.

DÉROULEMENT

La consultation se fera en deux parties. La première partie sera consacrée à des séances d'information pendant lesquelles le projet sera présenté et où les citoyens et groupes seront invités à poser toutes les questions qu'ils souhaitent poser sur le programme particulier d'urbanisme et ses conséquences.

La deuxième partie est destinée à entendre les opinions des citoyens et groupes, verbalement ou par écrit.

DOCUMENTATION

Les personnes et organismes intéressés à prendre connaissance du projet de règlement et de la documentation relative au programme particulier d'urbanisme sont invités à le faire aux endroits suivants, aux heures habituelles d'ouverture :

- ❖ Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 et sur son site internet : www.ocpm.qc.ca.

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

L'OCPM convie les personnes et organismes intéressés à participer aux assemblées d'information suivantes dans le cadre de la consultation publique :

Le mardi 19 mai 2015, 19 h
Basilique-Cathédrale Marie-Reine-du-Monde
1110, rue Mansfield
Métro Bonaventure

La deuxième partie de la consultation, consacrée à l'audition des opinions des personnes qui désirent s'exprimer sur le projet, débutera le mardi 16 juin 2015 à 19 h, au même endroit. La date limite pour inscrire une intervention verbale ou un dépôt de mémoire est le 11 juin 2015.

Renseignements : Gilles Vézina à l'OCPM (514) 872-8510

Montréal, le 1^{er} mai 2015

Le greffier de la Ville de Montréal
M^e Yves Saindon